

# Déchetterie

Trier les déchets pour mieux les valoriser.

Merci pour votre collaboration !



## SONT ACCEPTES



### Déchets verts

Gazon, petits branchages, plantes, déchets de tailles ou de jardinage



### Cartons et papiers triés



### Bois usagés

meublier, bois de charpente, planches, palettes



### Ferraille

métaux ferreux ou non ferreux

Aluminium et emballages en alu, emballage en tôle d'acier



### Verre usagé

bouteilles, flacons, bocaux



### Inertes

Pierres, tuiles, céramiques, porcelaines, briques, bacs à fleur, verre non recyclable, matériaux inertes de démolition



### Déchets encombrants



### Bouteilles à boisson en PET



### Piles et accumulateurs



### Ampoules et néons



### Huiles végétales et minérales



### Peinture avec ou sans solvants



### Batteries



### Petits appareils électriques, câbles électriques



### Pneus



### Appareils électroménagers



### Textiles et chaussures non abîmés



Le responsable de la déchetterie vous renseigne volontiers.



## SONT REFUSES

### Les ordures ménagères

Collectées séparément par la commune

### Tout objet incinérable qui peut être collecté dans un sac poubelle 110 litres

### Les bouteilles ou contenants en plastique non recyclables

bouteilles de lait, bouteilles de lessives ou d'adoucissants, etc.

A ramener au point de vente.

### Les déchets de la construction et assimilés

### L'amiante et les produits contenant des fibres d'amiante

### Les épaves et les pièces de véhicules et d'engins

### Les bonbonnes de gaz et autres récipients sous pression, les extincteurs non dégazés

### Les matières explosives, les armes et munitions

### Les déchets carnés et les cadavres d'animaux

### Les matières infectieuses, radioactives, toxiques, corrosive